

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
CC_2021_218

OBJET :

COMMISSION 5

DECHETS

*Délibération de principe
actant la mise en place
d'une tarification
incitative pour financer
demain le service
prévention, collecte et
traitement des déchets*

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléant présent : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

**Présents à partir de la
délibération
CC 2021 202 :**

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 0

Procurations : 12

Nombre de votants : 49

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 8 novembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Michel PIQUET, Frédéric SZYM CZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Olivier VERCROYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Pascal FROMONT, procuration à Christian DEVAUX
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président, procuration à Frédéric MINET
Marion DUBOIS, procuration à Frédéric MINET
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Ludovic ROHART, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Frédéric SZYM CZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président, procuration à Jean-Louis DAUCHY

Etaient Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Etaient Absents excusés :

Régis BUE, Isabelle LEMOINE

Secrétaire de Séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 novembre 2021

COMMISSION 5

DECHETS

Délibération de principe actant la mise en place d'une tarification incitative pour financer demain le service prévention, collecte et traitement des déchets

Le Conseil Communautaire,

Au regard du contexte haussier des coûts de traitement des déchets (tendance nationale), des coûts de collecte (gasoil) et de la taxe TGAP sur les déchets non valorisés (+160% entre 2020 et 2025),

Au regard des augmentations de tonnages constatés depuis 2020 et un ratio de déchets par habitant très élevé sur la Pévèle Carembault (741 kg/hab/an) supérieur à la moyenne nationale (644 kg/hab/an),

Au regard du haut niveau de service apporté aux habitants : collecte des biodéchets/déchets verts en porte à porte et non limitée en volume, collecte des encombrants en porte à porte, collecte des emballages en porte à porte...

Au regard d'une qualité du tri perfectible : 25% de refus dans la poubelle de tri sélectif et encore 50% de déchets valorisables pour la poubelle d'ordures ménagères

Vu les fortes augmentations des coûts nets constatés pour les BP 2021 (+1,3 millions €/2020), BP 2022 (+1,5 millions/2021) et à venir pour le ROB 2022/2026 (+1,5 millions d'€/2022),

Vu les augmentations de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en 2021 (+ 14%/2020) et à venir pour financer les surcoûts prévisibles,

Vu la décorrélation entre la TEOM payée par l'habitant et la quantité de déchets produits par ce même habitant,

Vu le lancement en 2020 d'une « étude de diagnostic et de faisabilité de la tarification incitative et réalisation d'un PLPDMA » confiée aux bureaux d'études AJBD et CITEXIA et financée à 70% par l'ADEME,

Vu les conclusions du rendu de la phase 1 de cette étude « Diagnostic et enjeux de la Tarification incitative (TI) » présentées en réunion aux représentants élus des 38 communes le 07 octobre 2021,

Vu La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) votée en 2015 qui prévoit que les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et vingt-cinq millions en 2025.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS (Jean-Luc LEFEBVRE, Olivier VERCRUYSSSE, Philippe DELCOURT) sur 48 Votants)

- ***D'acter le principe que les coûts du service seront entièrement financés par une redevance ou une taxe dédiée***
- ***D'acter le principe que le niveau de service devra évoluer afin de diminuer les tonnages***
- ***D'acter le principe qu'il conviendra d'être plus vertueux pour l'environnement : moins de déchets et meilleur tri***

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le

SLO
pour financer demain le service
ID : 059-200041960-20211115-CC_2021_218-DE
les habitants payent en fonction

- ***D'acter de principe de la mise en place d'une tarification incitative prévention, collecte et traitement des déchets et pour faire en sorte que de leur production et du niveau de service sollicité***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRI



Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20211115-CC_2021_218-DE